



La

Cigogne



N°2 2019

## FISCAUX-BUS

Encore quelques semaines et revoilà le printemps !

Comme chaque année, certains signes ne trompent pas : le retour des hirondelles, la pousse des fleurs et, nouveauté, l'éclosion des fiscaux-bus.

Nos campagnes sont en effet censées voir bientôt naître ces fameux bus à l'occasion (la nature étant bien faite !) d'une autre campagne, celle de l'impôt sur le revenu.

Plus aucun endroit où se renseigner pour cause de multiplication des fermetures de sites et suppressions de postes ?

Eh bien, tel Henri de Lagardère : si le public n'a plus accès aux services de la DGFIP, c'est la DGFIP qui viendra à eux !

Certes ... mais dans quelles conditions ?

Les agentes et agents des Finances Publiques, dont la polyvalence n'a plus de limites, pourront donc bientôt s'intéresser de plus près aux modes de transport en commun, aller chercher un exemplaire du CGI entre le cric et la roue de secours et pourquoi pas tenter l'obtention du permis D pour les plus téméraires.

Le contribuable pourra quant à lui attendre fébrilement le passage du bus qui, s'il n'a pas accumulé trop de retard, pourra s'arrêter une poignée de minutes dans un endroit

où le mot confidentialité ne sera plus qu'un vague souvenir...

Quant à l'impact environnemental, la majorité des bus roulant encore au diesel, je vous laisse juge...

La prochaine étape ?

Préparez vos casques, la fiscalobylette n'est peut être pas loin ...



## Consternante propagande

Le Président de la République se plaint depuis quelques temps des médias et de leur soutien parfois trop timoré à son goût, de sa politique et de celle du gouvernement d'Edouard PHILIPPE. Mais quand cela l'arrange, il n'hésite pas à en user et à en abuser. C'est le cas notamment, pour faire passer la mise en place du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source, le fameux PAS, dont son protégé Gérald DARMANIN a fait son cheval de bataille. Dès lors, comme il faut que ce soit une réussite à tout prix, un symbole de renouveau et d'efficacité, nous subissons une campagne de promotion et de propagande hors du commun, voire nauséabonde faite d'affirmations erronées, de montages artificiels, bref, de faussetés qui ne trompent personne, et surtout pas les retraités des Finances Publiques. En effet, c'est à un véritable feuilleton sur les bienfaits et l'efficacité du Prélèvement de l'impôt sur le revenu A la Source que le commun des mortels a eu droit tout récemment sur les chaînes publiques. Nous sommes tout d'abord partis dans le sud de la France, à Toulouse, où nous avons assisté à l'accueil d'un contribuable surpris par l'importance de la ponction effectuée sur son salaire du mois de janvier. Après avoir pris connaissance du dossier, les collègues accueillant l'usager lui ont signifié qu'ils ne pouvaient rien faire pour lui avant le mois de septembre, l'intéressé étant de surcroît défailant au niveau du dépôt de sa dernière déclaration des revenus. S'en suivent quelques timides protestations, et le contribuable quitte le Centre des Finances Publiques avec le sourire, en plaisantant même ! Bref, tout se passe bien et dans un bon esprit ! Imaginons ce

même scénario en l'absence des caméras ... faut pas nous raconter des bobards !

Le lendemain, nous partons toujours sur la chaîne publique dans le nord, au Centre des Finances Publiques d'Arras. Là également, tout se passe de façon idyllique, et c'est tout juste si du bout des lèvres la responsable du service admet que cela a été un peu tendu au début du mois de janvier, mais à l'heure qu'il est, tout est rodé et tout se passe pour le mieux avec l'assentiment d'un public conquis. Bref, du vrai cinéma ! Pourtant le reportage a montré des collègues hésitants devant constamment se déplacer pour se consulter et se rassurer quant aux réponses données aux contribuables. Le



moins que l'on puisse dire c'est que les choses ne se passent pas dans la sérénité. Et, comme si ces mascarades ne suffisaient pas, nous avons eu droit au summum du summum, aux actualités régionales d'Alsace sur FR3, avec dans les rôles principaux, la DRFiP Françoise COULONGEAT, son inévitable adjoint, l'inusable Jean-Yves MAY, ainsi qu'un troisième larron, qui nous ont fait une démonstration peu convaincante et parfois hésitante de la mise en place du PAS dans le Bas-Rhin. Cette initiative sans doute imposée en haut lieu était d'autant plus consternante que primo, ces personnes ne sont pas concernées au quotidien par l'accueil du public, et que secundo personne n'ignore que dans les Centres des Finances Publiques de Strasbourg ou de Haguenau par exemple, on ne rigole pas tous les jours, dans les services d'accueil bien au contraire ! Mais Eurêka ! La première dame du département a récemment trouvé la solution, on ferme le vendredi matin à compter du 15 février 2019. Pour conclure, et la CGT le prétend depuis longtemps, le PAS si cher à DARMANIN, est un véritable nid de complications, son coût est exorbitant, et qu'il le veuille ou non, il manquera beaucoup d'argent dans les caisses de l'État au bout du compte. Quant à nous autres contribuables français, nous serions heureux de ne pas être pris pour des truffes par les médias et les sbires de Bercy !

## DGnocide

Décidément nos dirigeants nous prennent pour des demeurés... Ils exigent de nous de mourir les armes à la main afin d'atteindre le paradis du guerrier valeureux, avec un optimisme béat et une manière de servir sans faille. Car oui, nous allons devoir « servir » jusqu'au bout, sans autre compassion. La valeur travail, l'efficacité, la compétence, la compétitivité, la pluridisciplinarité sont autant de vocables déclinés à l'envie pour rendre les choses plus acceptables.

On ne dira jamais ouvertement que vous allez être sacrifiés sur l'hôtel des « CAP2022 », « La DGFiP 10 ans après », PPCR et PAS, mais sachez-le bien, vous en êtes partie prenante, les acteurs méritants, les maillons indissociables de ce franc succès, dixit les

sergents-recruteurs, barbouzes et porte-lingues des dirigeants.

En cette période de réformes à tout-va, les directeurs exigent de nous un minimum d'optimisme et de loyauté, oubliant un peu vite que les agents de la DGFiP défendent justement une certaine éthique dans l'accomplissement du service public... Une éthique qu'ils ne retrouvent plus dans les directives récentes allant jusqu'à l'abandon de missions.

S'il s'agit d'exiger de nous un minimum d'optimisme et une loyauté sans faille, c'est sans doute parmi nos proches, nos contemporains que nous puisons toutes nos ressources. En effet, peut-on encore évoquer, comme à une certaine époque, l'épanouissement social ou professionnel du fonctionnaire, sans cesse accusé de n'être que bougon et rétrograde parce qu'il défend justement l'éthique qui a motivé son engagement ?

Les raisons de la colère sont multiples, mais suivre de près les acteurs de la dégringolade de la DGFiP est aisé avec internet. Tout ou presque y est publié. Les derniers grands marchés publics font une belle place aux sociétés telles que ATOS. Le géant du service numérique a tout à y gagner : des perspectives de développement, des nouveaux marchés, une notoriété. Ainsi avec Thierry Breton à la tête de son conseil d'administration, avec tout son staff et son carnet d'adresses, on y voit poindre les contours d'une stratégie spéculative agressive. En résumé, le « privé » ayant atteint un seuil de marchés potentiels, investiguons donc le public !

La méthode est simple, il suffit de bien connaître les ficelles de fonctionnement du service public et de démontrer, chapitre par chapitre, tâche par tâche, qu'il y a moyen de faire autrement même si ce n'est que légèrement moins cher (voire un peu plus cher). La condition principale étant de décadencer son mode de fonctionnement pour le rendre tout à fait malléable, donc beaucoup plus libre en somme.

Souvenez-vous de nos élucubrations, objet d'un tract ayant engendré le courroux de notre cher Directeur général à propos de Worldline, de ses liens étroits avec des ex-DGI, DGCP,

COPERNIC et du Cadastre. La lecture des Échos à ce sujet est très instructive.

<https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/atos-veut-distribuer-23-4-de-worldline-a-ses-actionnaires-vise-13-de-marge-en-2021-1823134.php>

On y apprend que la société fait, dans le cadre de son AG, son « CAP2021 ». Il y aura des transferts de compétence et de gestion entre Worldline et ATOS pour renforcer le groupe et effectuer un versement de dividende qui va, de fait, le rendre plus incontournable que jamais sur les places boursières et dans les offres de marché.

Ainsi les productions de l'Administration française ne valaient rien et ne sont appréciées que sous forme de coûts et moyens exorbitants mis en œuvre. **Néanmoins ces compétences, ces savoir-faire, seront bientôt cotés en bourse !**

Quand la France aura fini de vendre les bijoux de famille au libéralisme décomplexé, qui a su se faire valoir, il ne restera plus au peuple que les yeux pour pleurer et payer ou payer et pleurer...

## Quelques propositions de la CGT pour résorber les déficits publics sans supprimer des emplois à la DGFIP :

### Une vraie lutte contre la fraude fiscale

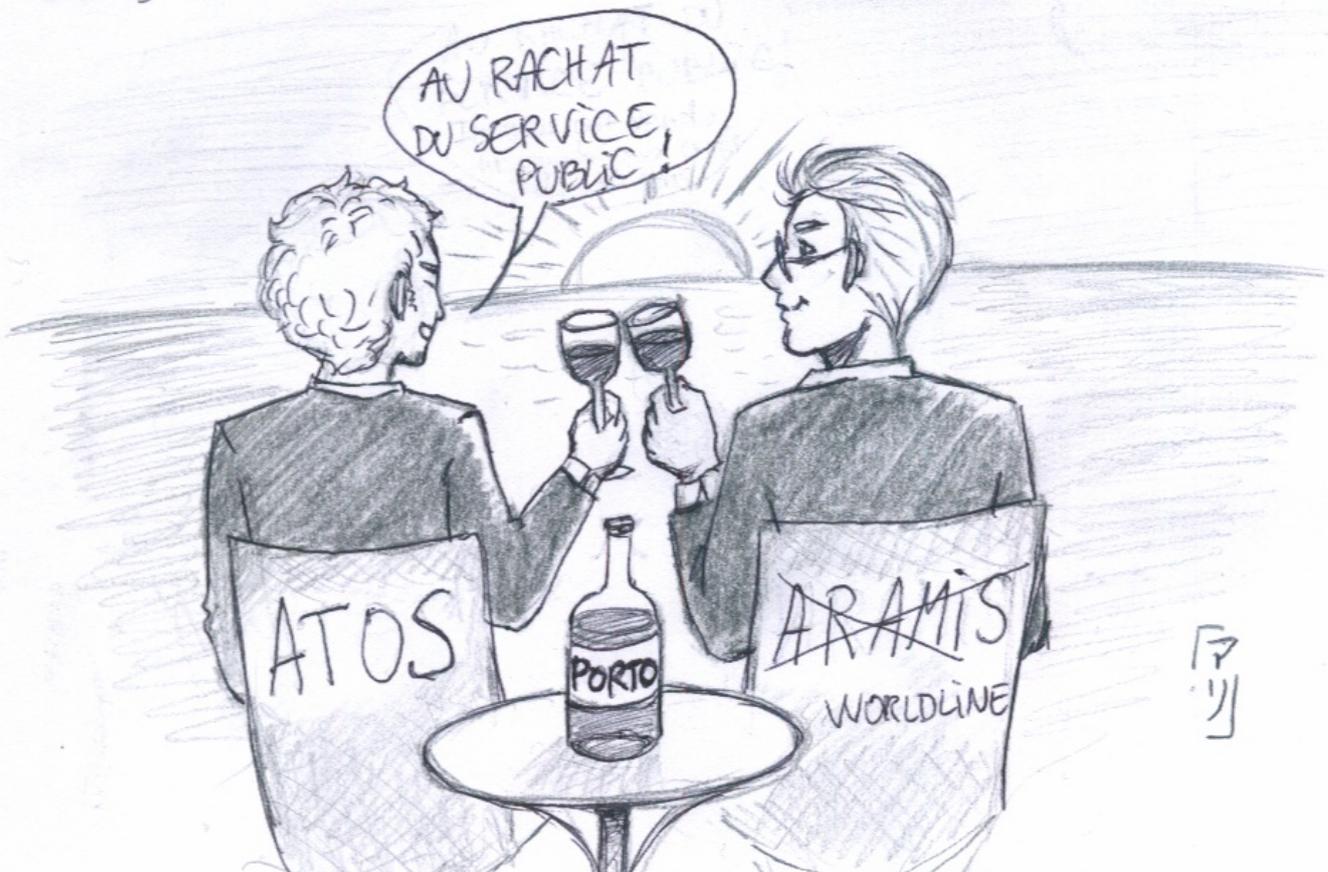
La fraude fiscale est estimée à 80 milliards par an et plus de 40 000 postes ont été supprimés à la DGFIP sur vingt ans. Puisque le contrôle fiscal juste pour chacun reste un des fondements du consentement à l'impôt et que le gain potentiel du contrôle fiscal n'est pas négligeable, pourquoi ne pas embaucher à la DGFIP ?

### Une révision des niches fiscales

La CGT a plusieurs propositions pour éliminer le déficit public (environ 100 milliards d'euros en 2019) sans baisser les dépenses publiques, notamment de s'attaquer au maquis des niches fiscales, dont le coût est évalué à 150 milliards d'euros par an. « Les deux tiers se concentrent sur les 10 % des particuliers les plus riches » et les entreprises, alors que leur efficacité n'est pas avérée.

(source : « Fiscalité. La CGT dévoile ses pistes pour un impôt juste » Article publié sur [humanite.fr](http://humanite.fr))

QUAND LES 3 MOUSQUETAIRES RACHÈTENT LA POULE AUX ŒUFS D'OR



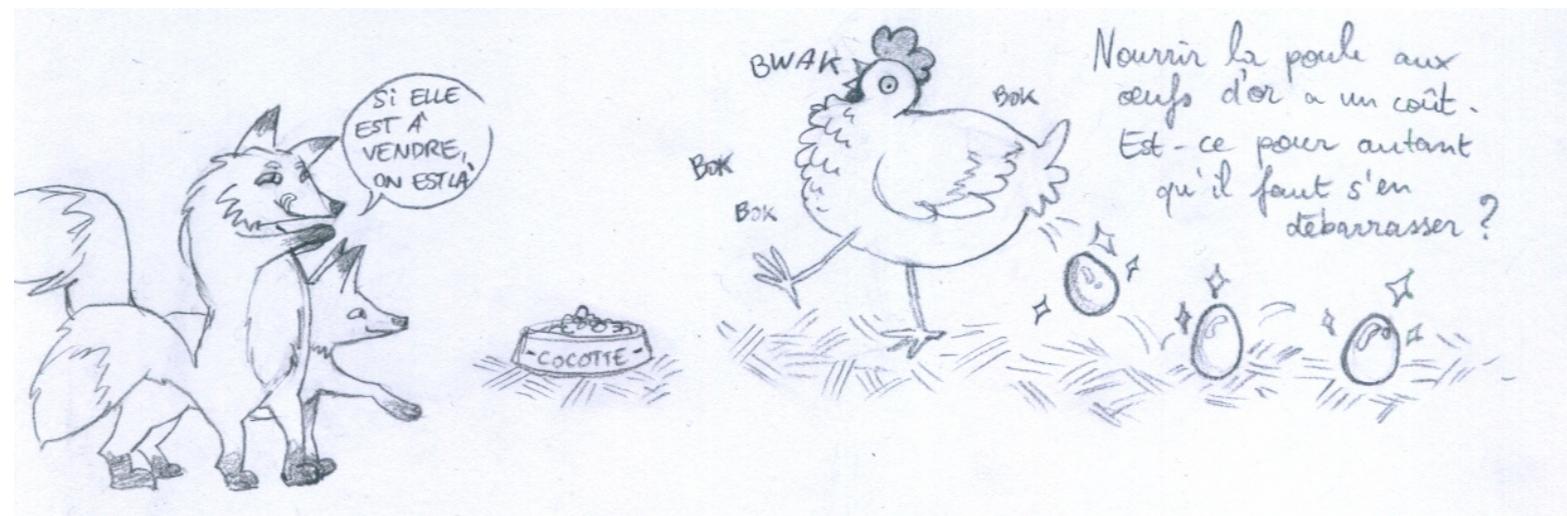
## Accenture, une nouvelle affaire au sommet des états ?

Sur la page de présentation de cette société américaine, le ton est donné (voir <https://www.accenture.com/fr-fr/accenture/success-ministere-budget-comptes-publics-fonction-publique>).

La Cigogne vous recommande chaudement de vous y rendre pour découvrir que cette société est le maître à penser de toutes les réformes que nous vivons en ce moment à la DGFIP. Leur accroche est assez éloquente : « La télédéclaration c'est notre affaire, le PAS c'est grâce à nos services qu'il est couronné de succès », la modernisation du service public idem, etc.

Accenture est donc le spécialiste du conseil et

ce jour pour ladite société dont elle se targue sur des pages web et croyez-nous ce n'est pas fini, car ces marchés sont prisés. Cela pose le questionnement sur le devenir et la confidentialité des données recueillies. Ces données publiques, gratuites et pour certaines, en partie « open source », Accenture les vend. Pourtant les gouvernants s'esclaffent toujours à dénigrer les productions de l'Administration en souligner son coût, feignant d'ignorer le prix intrinsèque de ces données. Ces dernières ont pourtant plus d'intérêt que ce que l'on veut bien nous faire croire sinon Accenture et d'autres géants privés ne s'y intéresseraient même pas. Qu'on se le dise !



concrétise ses propositions avec des filiales partenaires en proposant des prestations de service pour la DGFIP.

Une enquête de la cour des comptes est en cours chez nos voisins allemands et l'on soupçonne la ministre de la défense Ursula von der Leyen d'avoir usé abusivement de recours à des consultants privés sans pour autant passer d'appel d'offre. Les sociétés MacKenzie et Accenture sont au cœur de cette enquête. Les allemands jugent dangereux ce copinage, au-delà de son caractère illégal.

La Cigogne adopte la même posture s'agissant de l'implication de nos administrations avec cette société. Nous avons pour l'instant un grand point commun avec les citoyens d'Outre-Rhin, ce sont les prestations fournies par Accenture à la DGFIP. Portail des particuliers, PAS, RPCU, autant de participations connues à

### Appels à la grève :

- le 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes)
- **le 14 Mars (appel DGFIP intersyndical CGT, FO, Solidaires)**
- le 19 Mars (appel interprofessionnel CGT)

## Impôt progressif VS impôt proportionnel

La prose du président des riches est en train d'arriver. 5 pages et 32 questions insipides plus tard, le message est clair : je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour en tenir compte. Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux. Bref, rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT ou par le mouvement des gilets jaunes. Macron persiste et signe : j'ai un programme et je l'appliquerai.

N'oublions pas que c'est le motif initial de la taxation des carburants qui a permis de reposer la question d'une fiscalité écologique socialement juste et sur la répartition équitable des prélèvements.

Comme l'analyse l'Observatoire des inégalités, notre système fiscal est injuste, car il est presque exclusivement proportionnel aux revenus (cotisations sociales et CSG) ou à la dépense (TVA et taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, notamment). Ainsi les impôts sur la consommation représentent près d'un cinquième des recettes, soit trois fois plus que celui sur le revenu. Or, plus le niveau de vie

augmente, plus la part de la consommation diminue dans le revenu au profit de l'épargne. En conséquence, ce type d'impôts rapportés au revenu représente une part proportionnellement plus faible pour les plus aisés. Les taxes ciblées sur certains produits, comme les carburants, pénalisent ceux qui les consomment sans tenir compte de leur niveau de revenu.

L'impôt progressif ne représente donc qu'une très faible part de l'ensemble des impôts. Or, c'est pourtant sur cette progressivité de l'impôt que se fonde notamment la République depuis 1789. Le souci de justice et d'efficacité devrait donc conduire à taxer à un taux moins élevé ceux dont les revenus sont les plus faibles.

(voir pour plus de précisions, l'article « Réformer l'impôt pour le réhabiliter » paru sur le site CGT Finances le 05/02/2019)

### Débat national tronqué

Selon un sondage récent IPSOS-Le Monde : 85 % des Français estiment que l'argent des impôts est mal utilisé, 67 % estiment que la politique fiscale accroît les inégalités et 54 % estiment que payer des impôts est un acte citoyen.

Le gouvernement semble vouloir réduire le mouvement des gilets jaunes à une « fronde antifiscale » et présente comme seule alternative soit la suppression de services publics ou la hausse des impôts. La CGT récuse cette fausse alternative présentée par le pouvoir (note préparatoire au Grand Débat national élaborée par Bercy : le questionnaire) et propose de s'attaquer aux niches et à la fraude.

Lutte contre la fraude, progressivité de l'impôt, répartition de la charge fiscale entre capital et travail, financement de la dette, diminution drastique des multiples niches fiscales inutiles économiquement et socialement (tel le CICE)..., la CGT invite à un questionnement beaucoup plus riche que celui par lequel le gouvernement aborde le « grand débat national ».

La CGT Finances entend mettre au cœur du débat l'intérêt de la fiscalité, qui n'est pas un boulet mais est un outil pour redistribuer des richesses et assurer un service public de qualité.

### Assemblée Générale 2019

Début juin se tiendra le 4ème Congrès National de la CGT Finances Publiques. Afin de préparer ce rendez-vous syndical, notre AG départementale devra se tenir en amont et impérativement avant le 30 avril. Dès réception des documents amendables (Document d'Orientation et Repères Revendicatifs) et des différents rapports, ces derniers seront envoyés aux adhérents par mail pour lecture – étude et propositions d'amendements. Notre Commission Exécutive a opté pour tenir notre **AG départementale le 21 mars au CIARUS à 8h30**, pour laisser le temps nécessaire à ses membres de préparer les envois à faire remonter au syndicat national dans les délais impartis.